

- g) *Systèmes de traitement des eaux usées des bateaux.* Examen des travaux actuels de recherche et de mise au point de systèmes pour le traitement des eaux usées des bateaux.
- h) *Chargement et déchargement du grain et du minerai.* Examen des problèmes de pollution découlant de ces opérations.

2. *Consultations.* Des représentants de la Garde côtière des États-Unis et du ministère canadien des Transports, ainsi que des représentants d'autres organismes concernés, devront se rencontrer périodiquement en vue:

- a) d'isoler les problèmes nécessitant une étude approfondie;
- b) de répartir entre le Canada et les États-Unis les responsabilités à l'égard des divers aspects de ces études;
- c) de fournir un échange permanent de renseignements à l'égard des projets en cours de réalisation et des projets futurs;
- d) d'échanger les résultats des projets entièrement réalisés.

3. *Études supplémentaires et résultats.* La Garde côtière des États-Unis et le ministère canadien des Transports devront informer la Commission mixte internationale de tout sujet supplémentaire dont l'étude est en cours et des résultats de toutes les études entreprises conformément à la présente Annexe au fur et à mesure qu'ils seront connus.